



Journal d'informations municipales de CHÂTILLON-EN-DIOIS Châtillon-en-Diois, Mensac, Menée, Archiane, Bénévise, Les Nonières

Châtillonnaises, Châtillonnais

À la fin avril, nous en sommes à 45 jours de confinement. Dans 10 jours, le 11 mai, si tout va bien, nous sortirons progressivement de cette situation plus ou moins facile à vivre. Nous avons en particulier une pensée pour ceux qui ont été très éprouvés de près ou de loin.

L'Echo fait le point sur les mesures qu'il faudra continuer à respecter. Nous donnons aussi des informations sur de nouvelles dispositions qui devront être réactualisées régulièrement et spécialement vers le 11 mai.

L'Echo paraît au début de chaque mois et ne peut donc suivre au jour le jour les changements dans les consignes et autorisations. Le site Web de la mairie est mis à jour pour signaler des informations utiles. Mais, pour tous ceux qui disposent d'Internet, il serait souhaitable si ce n'est déjà fait, que vous vous abonnez par mail. Vous recevrez l'Echo en couleur directement dans votre boîte mail.

Mais surtout, cela permettrait au conseil municipal de vous informer rapidement en cas

de besoin urgent ou d'informations utiles dans l'immédiat. Cela pourrait s'avérer fondamental en cas de nécessité grave.

Nous prenons l'engagement de ne pas abuser de cette possibilité. La liste d'envoi est soumise à modération, ce qui veut dire qu'un message ne peut vous arriver que s'il est autorisé par le responsable (modérateur) de la liste.

Abonnez vous : pour cela il suffit d'envoyer un message vide (vous pouvez mettre un objet) à :

abonnement-echo-subscribe@mairie-chatillonendiois.fr

Vous serez alors abonné automatiquement et pourrez vous désabonner tout aussi automatiquement ; les instructions sont systématiquement rappelées dans les mails.

Bonne lecture de cet Echo, et je vous souhaite courage et patience pour la suite de cette crise inédite.

Eric Vanoni

Le point sur le confinement au 30 avril 2020

Confinement et gestes barrières

Le confinement est en vigueur jusqu'au **11 mai**. N'oubliez pas de vous munir de votre attestation sur l'honneur pour sortir de chez vous.

Comme il s'agit de procéder progressivement au déconfinement, il n'est pas question que tout soit autorisé après le 11 mai.

Maintenant et après le 11 mai, les gestes barrières restent la règle :

- 1 - Restez chez vous*
- 2 - Toussez dans votre coude*
- 3 - Évitez de toucher votre visage*
- 4 - Gardez une distance d'au moins un mètre avec les autres personnes*
- 5 - Lavez-vous souvent les mains.*

On peut y ajouter **le port du masque** lorsque l'on se trouve en présence d'autres personnes, en particulier obligatoirement dans les transports en commun et de façon conseillée dans les commerces.

Informations Mairie :

- La mairie est fermée au public :

Suite aux directives gouvernementales concernant l'épidémie de corona virus, la Mairie est fermée au public.

Maintien d'une permanence téléphonique

04 75 21 14 44

tous les matins de 09H00 à 12h00 du lundi au vendredi.

À ces horaires un interphone est aussi à votre disposition à l'entrée de la Mairie.

L'après-midi et uniquement pour les urgences, vous pourrez contacter ce numéro :

URGENCES MAIRIE : 06 38 48 89 52

- Ouverture de l'agence postale communale :

L'agence postale est ouverte : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30

- Cérémonie du 8 mai :

Étant donné le caractère fédérateur de la commémoration du 8 mai, et la proximité de la date d'allègement du confinement (le 11 mai), le Gouvernement a décidé de tenir des cérémonies en format restreint.

Les cérémonies du 8 mai ne doivent pas apparaître comme un dé-confinement anticipé.

Au niveau communal, les maires, accompagnés éventuellement d'un adjoint et d'autres élus, pourront procéder au dépôt d'une gerbe, dans les lieux où la cérémonie se tient habituellement.

Le nombre de personnes présentes ne pourra excéder 5 personnes, en priorité les élus et les mesures de distanciation devront être respectées.

Il n'y aura pas de public ; en revanche, la population est invitée à s'associer à la commémoration en pavoisant les balcons, fenêtres...

Informations pratiques

Commerces :

Les commerces de première nécessité sont ouverts. Le marché de Châtillon a lieu sur le Champ de Foire aux heures habituelles.

Tous les commerces peuvent fonctionner si commande sur internet et distribution à emporter.

Les magasins qui vendent des tissus, du fil à tricoter, de la mercerie ... peuvent ouvrir.

Services :

Déchetterie

L'aire de tri et de réemploi (déchetterie) de Menglon sera ouverte au public la semaine du 4 mai aux horaires suivants :

lundi et mercredi 14h-17h, samedi 9h-12h et 14h-17h

Elle sera fermée le vendredi 8 mai (jour férié).

De nouvelles instructions sont attendues pour la suite !

La pharmacie de Châtillon est ouverte et propose un service de téléconsultation sans rendez-vous (renseignements 04 75 21 16 40).

Le cabinet médical de Châtillon est ouvert : n'oubliez pas de vous soigner !

Dispositif national de soutien médico-psychologique COVID19 : 0 800 130 000

Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

Les allocataires sont encouragés à gérer leurs dossiers dans l'espace Mon compte sur caf.fr ou via l'application mobile Caf-Mon compte.

L'accueil téléphonique est maintenu pour les personnes souhaitant contacter la CAF :

0810 25 26 10 (0,06€/min + prix d'appel)

Les demandes par téléphone ou par e-mail des allocataires en situation d'urgence sociale sont traitées en priorité.

CCAS de Die (Centre Communal d'Action Sociale)

Le CCAS de la ville de Die se tient à votre disposition par téléphone pendant la crise sanitaire au 06 40 05 42 94

MSAP (Maison de service au public)

L'espace France Services est joignable par

téléphone au 04 75 22 31 87 et/ou par email cdr.cfppa.die@educagri.fr sur les horaires habituels qui sont : lundi et mercredi : 9h - 13h / 14h - 17h et mardi, jeudi et vendredi matin de 9h à 13h.

CMS (Centre Médico-Social) (Assistants sociales)

Permanence au téléphone au 04 75 22 03 02

Entreprises

Les entreprises, dont l'activité professionnelle et les déplacements professionnels ne seraient pas susceptibles d'être différés ou organisés en télétravail, sont autorisées à fonctionner. Une attestation employeur a été mise en ligne à cet effet. Elle doit être remplie et visée par l'employeur.

Ressources locales : maraîchers, restaurateurs sont à votre service

Vente de légumes bio à la ferme de Guignaise - Jeanne et Jérôme, à Châtillon

Vous pouvez commander en ligne vos légumes et venir les chercher le mardi et le vendredi de 17h à 18h à la ferme. Le paiement s'effectue en ligne.

Venez avec un contenant pour transférer votre panier et éventuellement ceux des voisins.

Tous les détails sont sur le site local.bio

<https://www.local.bio/producteurs-locaux-a/Châtillon-en-Diois/44.7022/5.4885>

Vente directe des légumes bio des Jardins de Quintel

Bienvenue au LOCAL, 22, rue Neuve, Châtillon-en-Diois

Horaires: mercredi 16:30-19:00, samedi 9:30-12:00

Contact : Petr Zelenka, tél: 07 71 13 23 60 et 04 75 21 82 96



Restauration et commerces à Châtillon

Le confinement oblige les restaurateurs à fermer. Plusieurs vous proposent des plats à emporter :

Le Moulin d'Enzo : salades, pizzas à emporter et 2 desserts au choix chaque semaine :

04 75 21 10 73 (fermé le lundi) consulter le site : <https://www.lemoulindenzo.fr/> ou Facebook

Le Caveau : plats à emporter

04 75 21 18 77 consulter le site :

<https://www.traiteur-drome.com/>

Le Clos : plats à emporter

N'oubliez pas les autres commerces : 8 à Huit, Boulangerie (ouverte tous les jours en ce moment), Maison de la presse et marché hebdomadaire du vendredi !

Décharge sauvage de déchets verts

Le dépôt de déchets verts a été observé à différents endroits notamment en bordure de ruisseau, en liaison sans doute avec la fermeture de la déchetterie.

Il est rappelé que cela est interdit, en particulier

dans le lit des ruisseaux (Lagier, Baïn).

Même si depuis la reforestation, le risque de crue est devenue faible, il ne faut pas gêner l'écoulement des eaux.

Avec la réouverture de la déchetterie, il est à nouveau possible de se débarrasser des déchets verts.

Aires de tri et de réemploi du Diois : ouverture au public à partir du 4 mai

Le retour aux horaires normaux est conditionné à la réouverture des centres de traitement encore fermés.

Nous vous tiendrons informés des horaires d'ouverture pour la semaine du 11 mai.

Les aires de tri et de réemploi (déchettes) du Diois seront ouvertes au public la semaine du 4 mai aux horaires suivants :

· Die : du lundi au jeudi de 9h-12h, samedi 9h-12h et 14h-17h

· Luc en Diois : mardi et jeudi 14h-17h, samedi 9h-12h et 14h-17h

· Menglon : lundi et mercredi 14h-17h, samedi 9h-12h et 14h-17h

Les déchetteries seront fermées le vendredi 8 mai.

Pour préserver la santé de chacun, merci de respecter les mesures mises en place et les gardiens chargés de les faire appliquer :

- Limitation du nombre de véhicules sur le quai
- Respect d'une distance d'1,5m entre personnes
- Déchargement sans l'aide du gardien

Une affluence importante est probable. De l'attente est possible. Merci de venir 10 mn avant l'heure de fermeture. Merci de votre patience.

Communiqué de la CCD

Information sur les masques :

Le port d'un masque est une façon efficace de protéger les autres au cas où vous seriez contaminés par le covid 19. Le port du masque va devenir obligatoire à partir du 11 mai dans les transports publics. Il est conseillé dans les magasins.

Un masque est efficace **si on respecte les quelques règles d'usage indiquées ci-dessous.**

La municipalité va recevoir de la Région un masque par habitant. Ces masques seront distribués gratuitement à chacun dès que nous les aurons : inutile de venir à la mairie. Nous allons essayer aussi de vous en fournir un second gratuitement.

Et surtout continuez à pratiquer les gestes barrières !



Avant de mettre ou enlever le masque, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydro-alcoolique.



Pour le mettre :

- Tenez le masque par les lanières élastiques.
- Ajustez le masque de façon à recouvrir le nez, la bouche et le menton.



Pour l'enlever :

Décrochez les lanières élastiques pour décoller le masque de votre visage.



Il faut changer le masque :

- Quand vous avez porté le masque 4h.
- Quand vous souhaitez boire ou manger.
- Si le masque s'humidifie.
- Si le masque est endommagé.



Évitez de le toucher et de le déplacer.



Ne le mettez jamais en position d'attente sur le front ou sur le menton.

Conception et réalisation : Mairie de Châtillon-en-Diois, 26410

Directeur de la publication : Eric VANONI

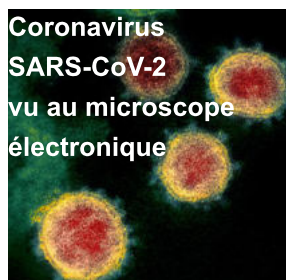
Rédaction de ce numéro : J.A. MALOD

Le monde des virus, un monde mystérieux car invisible !

La découverte des virus

Ce n'est qu'au cours du XIX^e siècle que l'existence des virus s'est précisée. Des scientifiques découvrent que des agents infectieux traversent les filtres en porcelaine utilisés pour recueillir les microbes ! Était-ce une substance toxique, une bactérie très petite, ou autre chose ? Les chercheurs ne disposaient pas de moyens d'observation suffisants. Vers 1900, les virus de la fièvre aphteuse, puis de la fièvre jaune sont identifiés mais ne peuvent être décrits.

Le microscope électronique inventé en 1931 permet enfin l'observation des virus dont la taille est en général inférieure à 0,25 micromètre (millionième de mètre).



Description des virus

Un virus est un "objet" constitué au minimum d'un filament d'ADN ou d'ARN (voir l'encart en bleu), généralement enveloppé dans une capsule de protéines (capside). Il existe diverses sortes de virus principalement à ADN ou à ARN. Certains ont une enveloppe (virus enveloppés) d'autres non (virus nus).

ADN, ARN :

Tout le monde connaît ce nom. c'est la "molécule de la vie" située dans les chromosomes, qui sont dans le noyau de nos cellules : c'est le support de notre code génétique. Cette molécule peut avec l'aide d'autres éléments de la cellule se dupliquer ou transmettre de l'information à de l'ARN.

L'ARN est proche de l'ADN, mais sert à transporter l'information dans la cellule pour participer à la fabrication des protéines (enzymes, hormones, composant des muscles, anticorps...).

Les virus sont-ils vivants ?

Pas au sens commun, car ils ne savent pas produire de l'énergie et ne peuvent pas se reproduire tout seuls. Mais ils n'en sont pas loin ! Il leur faut infecter une cellule hôte (animale ou végétale), dont ils détournent la machinerie interne pour se multiplier.

Les virus dans la nature

Il y en a partout ! L'océan est plein de virus : environ 10 000 dans un mm³ d'eau de mer (un cube de 1mm de côté). Nous en avons plein en nous, cent fois plus que de cellules. Chaque individu en

bonne santé porte en moyenne plus de 10 types de virus responsables parfois de maladies chroniques. Près de 150 autres virus sont la cause de maladies.

Les virus et les maladies

Les virus sont à l'origine de nombreuses maladies des plantes : Mosaïque du tabac, virus X et Y de la pomme de terre, Maladie bronzée de la tomate ...

Chez l'homme : rage, poliomyélite, varicelle (et zona), rougeole, rubéole, variole, grippe, fièvre Ebola, fièvre jaune, hépatites, SRAS, COVID-19 etc. Ce sont des coronavirus qui causent 15 à 30 % des rhumes chez l'homme

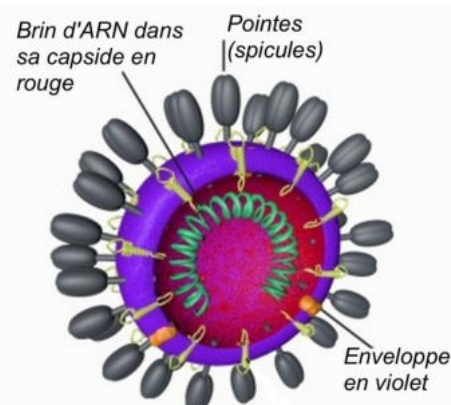
La pandémie Covid-19

Le virus responsable est un **coronavirus** : SARS-CoV-2, proche du coronavirus du SRAS (Syndrome respiratoire aigu sévère actif de 2002 à 2004 et maintenant éradiqué).

C'est un virus à ARN entouré d'une capsid (sorte de capsule de protection). Il possède une enveloppe sphérique externe couverte de "pointes" constituées de diverses protéines avec lesquelles il se fixe sur les cellules du poumon. Il fait pénétrer son ARN dans la cellule. Établi dans la place, l'ARN viral va mobiliser l'usine cellulaire pour se multiplier.

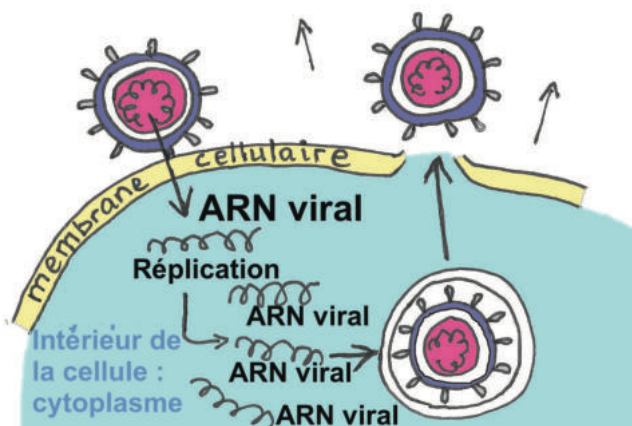
Les nouveaux brins d'ARN s'enveloppent d'une membrane et utilisent un mécanisme qui sert aux cellules à éjecter les virus pour sortir et aller infecter d'autres cellules.

Vous savez presque tout sur ce virus ! Reste à trouver un remède et/ou un vaccin !



Corona virus

Par Belouzard, et al — <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3397359/>
CC BY 3.0, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=26447694>



Note : la membrane du virus ne résiste pas au savon; un lavage de 30 min à 60° l'élimine.

Nouvelles de Châtillon

René Brugier nous a quittés

Eric Vanoni, maire de Châtillon en Diois, et les conseillers municipaux, tiennent à faire part de leur grande tristesse à l'annonce du décès de René Brugier. Ils expriment leurs sincères condoléances à sa famille et particulièrement à Marc et Danièle Reboulleau qui avaient fait connaître leur cousin aux Châtillonnais.

Depuis plusieurs années, René ne manquait aucune cérémonie à Châtillon : 8 mai, 14 juillet, rentrée des classes, 11 novembre ; il était toujours là, fidèle, avec son saxophone, heureux d'apporter son soutien musical aux habitants. Il leur avait d'ailleurs fait le plaisir de mettre à son répertoire des chansons traditionnelles châtillonnaises.

René participait aussi aux activités du club de l'Adoux (voyages, pétanque, belote) où il était particulièrement apprécié pour sa gaieté, sa gentillesse, son humour aussi.



Témoignage d'une Châtillonnaise

Depuis quelques temps je suis victime de dégradations successives, suivies de vols à la maison du 13 rue Basse dont j'ai hérité au décès de ma maman Suzanne Bompard survenu en Décembre 2018.

Les faits tout d'abord anodins ont débuté en Octobre 2019 par l'ouverture systématique de mes grilles puis par la dégradation de l'attache en fer forgé d'un battant du portail descellée du mur et dérobée. En février 2020, le portillon côté viol Truchenu a tout d'abord été dégonné et caché au dos de la maison ; je l'ai donc remis en place mais le week-end suivant il a disparu !

Dans la semaine du 8 avril ma voisine mitoyenne m'a prévenue du vol des deux battants du portail au 13 rue Basse.

Je suis partagée entre un sentiment de grande tristesse et de grande colère !

- Grande tristesse car cette propriété acquise par ma mère en 1980 était son bonheur et son havre de paix pour ses vieux jours. De plus ces grilles faisaient partie d'un patrimoine à l'aspect médiéval bien intégrées dans ce quartier des viols, endroit très apprécié par les voisins mitoyens et les touristes. En

témoignent de nombreuses photos et compliments pour cet environnement esthétique.

- Grande colère car depuis que l'on m'a transmis cette maison, certains esprits malveillants, tout d'un coup, s'acharnent sur cet endroit où nous avons eu le bonheur de vivre paisiblement et en bonne entente avec nos voisins immédiats pendant 40 ans !

En tout état de cause et comme il s'agit de vols manifestes j'ai porté plainte à la gendarmerie et une enquête va avoir lieu.

Dans l'espoir de jours meilleurs !

Anne Roiseux

